



Direction du département Jeunesse
Swiss Sailing Team AG / Relève

PISTE – Application pour Swiss Sailing (valable dès 01.08.2021)

(Pronostic intégratif et systématique par l'estimation de l'entraîneur)

Sources :

Jörg Fuchslocher, Michael Romann, Daniel Birrer (OFSPPO, HEFSM)

Christof Baer, Lea Müller, Dominik Pürro, David Egli (SO)

« Manuel pour la détection et la sélection des talents »

(Berne 2016, 36 pages, éditeur SO/BASPO)

Film sur PISTE : <https://youtu.be/qdvRObAy5AA>

Swiss Sailing et SST AG utilisent l'instrument PISTE pour les sélections dans les cadres régionaux et le Talent Pool. Nous déposons une demande auprès de Swiss Olympic pour l'attribution de la Swiss Olympic Talent Card (SOTC) R aux membres des cadres régionaux et de la SOTC N aux membres du Talent Pool. Les critères suivants sont valables pour les classes juniors, tels que définis dans le Concept de Promotion de la Relève et dans la Structure de Cadre.

Tous les critères du système PISTE sont intégrés sur la plate-forme web TeamDataLog utilisée par Swiss Sailing et Swiss Sailing Team.

Les critères suivants issus de PISTE sont saisis et appliqués :

Critères de sélection	Talent Pool / Cadre Régional
	Pondération
1. Évaluation environnementale et « planification de carrière »	Prérequis obligatoire
2. Performance aux compétitions	50%
3. Appréciation des entraîneurs	20%
4. Test sportif	20%
5. Feedback final au TSC ou du Talentscouter régional	10%
6. Engagement en faveur de Cool&Clean et Antidoping.ch	Mesure obligatoire pour les détenteurs de la SOTC

1. Évaluation environnementale et « planification de carrière » (obligatoire, mais non évalué)

Un questionnaire basé sur Internet (intégré au TeamDataLog) permet d'évaluer l'environnement sportif, scolaire et familial ainsi que les motivations puis de le noter en attribuant un nombre de points.

2. Performance aux compétitions (durant l'année en cours du 1er janvier au 31 octobre)

L'évaluation par régates se fait sur la base de la formule :

$$\text{Points} = 50 \times \left[1 - \left(\frac{\text{Classement}}{\text{Nombre de classés avec au minimum 1 manche}} \right) \right];$$

le 1er rang donne toujours 50 points et le dernier 1 point.

Pour le Talent Pool (niveau N) et le Cadre Régional (niveau R), les régates suivantes sont prises en compte :

Niveau de compétition	Facteurs multiplicatifs
Régates nationales (PM/CSP) – max. 5 par Classe	1.0
Championnat de Suisse (SM/CS) – 1 par Classe	1.1 (10% plus de valeur)
Régates de sélection int. (défini par classe) – max. 3 pro Klasse	1.3 (30% plus de valeur)

La participation au moins à 2 PM/CSP et au Championnat de Suisse est obligatoire.

Pour ceux qui changent de classe de bateau, les résultats de l'ancienne classe comptent dans l'année de sélection en cours.

Afin de comparer des navigateurs de différentes classes et/ou saisons sans toutes les courses répertoriées ci-dessus, la valeur est toujours recalibrée au maximum du total des points.

Pour la sélection, prévaut :

$$\text{Total des points} = \text{Facteur d'âge} \times \left[\sum_{i=1}^{\text{Anz.Regatten}} (\text{Facteurs multiplicatifs})_i \times \text{Points}_i \right].$$

Le Facteurs d'âge, pour compenser le facteur « date de naissance » et pour compenser un changement précoce, est défini comme suit:

$$\text{Facteur d'âge} = 1 + 0.05 \times (18 - \text{âge du navigateur});$$

Ce facteur corrige le total maximal des points pour le régates qui est de 500 pts, si l'athlète gagne toutes les régates.

3. Appréciation des entraîneurs

Les entraîneurs de l'athlète/des athlètes concernés(s) établissent pour tous les candidats aux cadres régionaux, respectivement au Talent Pool, un classement de leur appréciation du potentiel technique/tactique et physique/sportif. Ce classement est ensuite utilisé pour attribuer des points entre zéro et 200. Pour une sélection, au minimum 100 (cadre régional), respectivement 120 points (Talent Pool) sont exigés.

4. Test sportif

En septembre/octobre de chaque année, un test sportif générique selon les normes Swiss Olympic est organisé. Pour plus de détails, voir le protocole de test sur le site de Swiss Sailing et le formulaire d'évaluation sur TeamDataLog. L'évaluation se fait au moyen de points (maximum 200).

Les tests sportifs sont organisés par SwS/SST en collaboration avec les Régions. Trois/quatre journées de test sont organisées (un par microrégion et selon le nombre). Le test est obligatoire et doit être fait avant le TSC ou la sélection régionale.

5. Feedback final

Les entraîneurs du Talent Scout Camp ou le Regional Talent Scouter donneront un feedback final avec une valeur maximale de 100 pts. Le feedback final est une évaluation qui comprend tous les facteurs mentionnés ci-dessus.

6. Engagement en faveur de Cool&Clean et Antidoping.ch (obligatoire, mais non évalué)

Un navigateur qui souhaite posséder une Swiss Olympic Talent Card doit respecter l'engagement Cool&Clean et suivre régulièrement la formation en ligne d'Antidoping.ch. Inscription sur www.coolandclean.ch et www.antidoping.ch.

7. TeamDataLog (sws.teamdatalog.com)

Sous cette désignation Swiss Sailing / Swiss Sailing Team a regroupé un système en ligne permettant la planification des entraînements, des compétitions ainsi que la saisie du développement personnel de tous (-tes) les navigateurs (-trices). Tous les candidats pour la SOTC à partir du niveau R doivent impérativement être saisis dans le TeamDataLog. Ceci est également valable pour leurs entraîneurs, respectivement concernant la planification des entraînements et des compétitions de leurs équipes.

8. Swiss Olympic Talent Cards (SOTC R/N)

L'attribution de la SOTC se fait par Swiss Olympic, sur demande de Swiss Sailing. Tous les athlètes sélectionnés pour le Talent Pool reçoivent la SOTC N, pour autant qu'ils signent la convention avec les athlètes de SST et qu'ils s'engagent à participer au programme Talent Pool. Les athlètes ayant participé au camp Talent Scout, mais qui n'ont pas été retenus pour le Talent Pool reçoivent la SOTC R à condition qu'ils soient acceptés dans le cadre régional de leur région et qu'ils s'engagent à participer (convention avec les athlètes). Les régions procèdent à leurs sélections régionales et demandent à Swiss Sailing la SOTC R pour leur cadre régional en remettant les listes PISTE dûment complétées. Swiss Sailing rassemble les tableaux PISTE provenant de toutes les régions et détermine chaque année le nombre de points minimal pour l'obtention de la SOTC R. Ce nombre dépend du nombre maximal de SOTC revenant à Swiss Sailing. Tous (-tes) les navigateurs (-trices) ayant atteint le nombre de points minimal reçoivent la SOTC R pour autant que la région, en tant qu'autorité responsable, satisfasse aux critères définis dans le concept de promotion de la relève concernant les cadres régionaux.

9. Planification annuelle

Voir annexe: « 3Q - Qui, Quoi et Quand »